

# La mobilité dans les territoires peu denses

## Un défi pour la cohésion et l'égalité des territoires

Collection | Le P'tit Essentiel

Quelles alternatives possibles à la voiture particulière ?

La mobilité pour qui et pour quoi ?

Quelles actions prioritaires mettre en place ?



LE CONTEXTE

# De fortes inégalités face à la mobilité

# Sans alternative à la voiture : un modèle de déplacement vulnérable

Les territoires peu denses réunissent des conditions très favorables à la voiture (faible congestion) et défavorables aux transports en commun (habitat et emploi dispersé). La voiture y restera majoritaire mais un modèle plus équilibré et inclusif est possible.

Il n'existe pas de définition unique des territoires peu denses. En pratique, il s'agit des espaces ruraux, mais aussi des espaces péri-urbains des agglomérations, des banlieues des petites et moyennes villes... Malgré leur diversité, ils sont tous caractérisés par des réseaux de transports en commun peu développés et parfois peu performants, du fait notamment d'une faible densité et d'une dispersion du tissu socio-économique.

**/ L'omniprésence de la voiture** en conséquence ne cesse de croître. Globalement, la circulation en voiture individuelle ne diminue pas, et les distances de déplacements sont importantes pour rejoindre les pôles d'emploi et de services.

**/ Les personnes vulnérables** se retrouvent parfois isolées ou en grande difficulté pour accéder à l'emploi et aux services essentiels. Toutes les personnes qui ne peuvent pas conduire ou disposer d'un véhicule (personnes âgées, précaires ou à mobilité réduite) renoncent souvent à se déplacer faute de solution.

**/ Les collectivités n'ont pas autant de moyens humains et financiers** que les plus grandes agglomérations, pour traiter les questions de mobilité.

**/ Mais des solutions existent et peuvent être développées.** Elles relèvent souvent d'initiatives collectives et coopératives et les acteurs publics ont un rôle majeur à jouer pour mettre en place des alternatives à la voiture individuelle. Ils peuvent faciliter le recours aux modes partagés (covoiturage, autopartage), aux modes actifs (vélos, marche), et aux modes solidaires (transport à la demande, auto-stop organisé...). Le développement de l'intermodalité, la création de tiers lieux, ou encore la mise en place de services ou commerces itinérants, sont autant d'exemples d'actions efficaces.

**/ Les territoires peu denses, possèdent de vrais atouts et attirent** de nouveaux résidents (qualité de vie, accès à la nature). La question de la mobilité doit être réfléchi à une échelle plus large, au sein d'un projet d'aménagement et de développement territorial cohérent.

**70 %**

des déplacements quotidiens se font en voiture  
(Source : enquêtes ménages déplacements Cerema)

**30 km**

Distance moyenne de déplacements sur une journée en territoires peu denses, pour un temps moyen de 45 minutes  
(Source : enquêtes ménages déplacements, Cerema)



LES ENJEUX

# La mobilité au service de l'équité des territoires et des personnes

# La mobilité : un levier d'action aux effets multiples

## La mobilité joue un rôle clé dans les politiques d'équité territoriale.

De plus en plus d'élus s'emparent de cette compétence, comme un levier d'action pour améliorer l'accès aux services et à l'emploi, favoriser les liens sociaux, accompagner le développement socio-économique et agir sur l'environnement.

Les politiques de mobilité présentent de nombreux enjeux.

**/ Garantir une mobilité pour tous et lutter contre les inégalités** y compris pour ceux qui ne peuvent pas conduire leur voiture pour des raisons physiques ou matérielles. Le taux d'immobilité en zones peu denses peut atteindre 30 % des personnes seniors sur une journée, bien au-delà de ce qui est observé en zone plus dense. Il s'agit en partie d'une immobilité non choisie, révélant les difficultés de déplacements, d'accès aux services primaires et à l'emploi.

**/ Développer l'accès aux services et aux emplois et construire des liens sociaux.** Même si les progrès du numérique peuvent parfois compenser l'isolement, les services et emplois dématérialisés ne pourront pas répondre aux besoins de tous.

**/ Préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique.** Le secteur des transports représente 31 %

des émissions de gaz à effet de serre de la France en 2019. Ces émissions sont essentiellement dues aux déplacements des personnes en voiture particulière. Elles sont à l'origine de plus de 51 % des émissions du secteur des transports. Il s'agit du seul secteur dont les émissions ont cru depuis 1990.

**/ Rendre cohérentes les différentes politiques publiques,** notamment l'aménagement du territoire et la répartition des activités, pour maîtriser les besoins de mobilité, les coûts de réalisation et de gestion des infrastructures. Les actions sur la mobilité doivent faire partie d'une stratégie territoriale complète, intégrant des mesures sur l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, l'activité économique, l'emploi, etc., pour être pleinement efficaces et pérennes.

**/ Dynamiser les petites centralités,** favoriser l'accès aux commerces, faciliter les déplacements vers les centres culturels, c'est redonner vie à l'activité économique et recréer des liens sociaux.

33 %

Part de la consommation d'énergie du secteur transport dans la consommation énergétique globale en France  
(Source : commissariat général au développement durable, Chiffres clés du transport, édition 2019, avril 2019 (chiffres hors secteur de production de l'énergie).

43 %

Des 18-24 ans déclarent avoir renoncé à un entretien (embauche ou recherche d'emploi), faute de pouvoir s'y rendre  
(Source : Enquête « Mobilité et accès à l'emploi », Laboratoire de la mobilité inclusive, 2016.



## MÉTHODE

Comment mettre  
en place une politique  
de mobilité pour tous ?

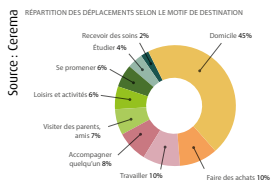
La diversité des territoires et le foisonnement des différentes formes de services de mobilité, impliquent qu'il n'est pas possible d'élaborer des solutions clés en main, dont la pertinence serait assurée d'avance. Pour faire les bons choix, chaque territoire doit se donner les moyens d'appréhender ses propres enjeux de mobilité au regard des besoins des usagers, des pratiques observées et du développement socio-économique envisagé.

Cela nécessite un **diagnostic préalable** des offres existantes sur le territoire (souvent mal connues ou mises en valeur) et une **analyse des besoins** de déplacements et des pratiques actuelles de mobilité.

En fonction des objectifs de politiques publiques et des moyens engagés, les actions à mener pourront être **hiérarchisées et planifiées** dans des documents stratégiques et opérationnels.

Il est important d'**associer l'ensemble des parties prenantes** à cette démarche, acteurs publics et privés, habitants et usagers afin de favoriser une appropriation des mesures envisagées.

Enfin, il est indispensable de les **faire connaître** et comprendre au plus grand nombre, non seulement au moment de leur initialisation mais également tout au long de leur mise en œuvre : c'est la clé du succès. Cette méthode est illustrée par de nombreux exemples déployés dans des collectivités de tailles différentes.



*Une enquête adaptée aux territoires peu denses : l'enquête déplacements Haute Vallée du Thoré, Tarn et Dadou (2017).*

Une enquête organisée par la communauté de communes pour connaître les déplacements d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.



Co-construire un projet de mobilité durable : la démarche des parcs naturels régionaux du projet TEAMM (2013-2016). Une co-construction entre citoyens et élus pour concevoir une mobilité réduisant la place de la voiture en zone de montagne.



La planification pour réfléchir et agir ensemble : le plan de mobilité simplifié de la communauté de communes Cœur de Beauce.

# 1

## Connaître les besoins de mobilité du territoire

**/ Connaître** les comportements actuels et futurs de mobilité des habitants, des touristes ou des entreprises permet d'estimer les besoins de mobilité des populations induits par l'organisation du territoire.

**/ Connaître** les offres existantes et futures pour évaluer le niveau d'accessibilité aux différentes aménités (services, emplois...) et les moyens de transports existants. Pour ce faire, on étudie l'ensemble des modes de déplacements (marche, vélo, transport en commun, véhicules motorisés) et leurs capacités à répondre aux demandes de déplacements identifiés.

# 2

## Rassembler et fédérer les acteurs autour d'un projet de territoire

**/ Associer** les institutionnels, mais aussi les citoyens, les acteurs économiques, associatifs, etc. constitue l'une des clés de réussite du projet.

**/ Les fédérer** autour d'un projet de territoire intégré et transversal en actionnant les principaux leviers de réussite : un fort portage politique, une méthode organisée, une communication efficace, un état d'esprit co-constructif.

# 3

## Définir une stratégie

**/ Définir les priorités**, hiérarchiser les actions dans le temps est possible grâce au diagnostic initial, partagé, qui permet d'identifier les objectifs à atteindre et d'effectuer les arbitrages entre tous les partenaires.

**/ Mettre en place des outils simples** tels que des plans de mobilité simplifiés permet de communiquer sur les politiques publiques menées, d'échanger autour du projet et d'assurer une approche globale de la question de la mobilité.



# 4

## Proposer des solutions agiles de mobilité et oser expérimenter

**/ Développer** l'usage des modes actifs, le vélo et la marche, en aménageant la voirie afin d'effacer les discontinuités est un moyen simple et peu coûteux au regard d'autres investissements.

**/ S'appuyer** sur des offres de covoiturage et d'autopartage, formelles et informelles, sur le transport à la demande... permet de compléter l'offre de transport régulier par des offres souples, s'adaptant au plus près aux besoins individuels.

# 5

## Évaluer et améliorer en continu

**/ Mettre en place un suivi** simple des actions permet d'identifier leurs effets et l'atteinte des objectifs, grâce à des indicateurs définis a priori, reconnus, facilement interprétables et en nombre réduit.

**/ Expérimenter** en se donnant la possibilité de redéfinir le projet est un moyen dynamique de rentrer dans un processus continu d'amélioration de l'offre.

# 6

## Informier et communiquer

**/ Communiquer** avant, pendant et après la mise en œuvre des actions est primordial car souvent, un échec de fréquentation trahit un manque de connaissance de la part des usagers des offres proposées. Les moyens sont variés : commerces, employeurs, points de renseignements, articles, évènements, des offres temporaires...

**/ Convaincre** pour faire changer les comportements participe à la démarche globale de mise en œuvre de la politique de mobilité. Faire essayer par des actions incitatives les nouveaux modes de déplacements, auprès de publics cibles comme les enfants, les personnes âgées... permet par exemple de mettre en lumière les mesures mises en œuvre.



Source: Arnaud Bouissou/Terra

Agir en faveur du vélo même en territoires peu denses : l'appel à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » (2019).



Source: Cerema

Revitaliser le centre-ville de Gournay-en-Bray par la mise en place d'un contournement autoroutier : évaluation par un modèle de trafic à la bonne échelle.



Développer une approche globale : définition d'un plan d'action de mobilité durable en pays de Fougères (2018).



MÉMO

# Les outils de la démarche France Mobilités

**France mobilités est une démarche collaborative et partenariale destinée aux acteurs de la mobilité. Le Cerema s'implique comme un acteur majeur de sa mise en œuvre. Elle crée une communauté d'entraide pour trouver des solutions de mobilité, un soutien en ingénierie, des retours d'expériences... notamment en faveur des territoires peu denses.**

**Une seule adresse : [www.france-mobilites.fr](http://www.france-mobilites.fr) pour vous permettre de :**



**/ Contacter les Cellules d'appui régionales animées par le Cerema, l'Ademe, la Banque des territoires et l'État**

Les cellules régionales d'appui sont des dispositifs mis en place en 2019 pour accompagner la mobilité dans les territoires « peu denses ». Elles proposent des solutions innovantes, là où l'usage de la voiture individuelle constitue le principal mode de déplacement.



**/ Proposer et identifier des financements**

Les partenaires de la cellule d'appui proposent et relayent différentes offres de financements, appels à projets, partenariats, etc. Elles donnent aux acteurs de la mobilité (entreprises, centres techniques, collectivités) de la visibilité sur les aides publiques disponibles pour soutenir leurs projets de mobilités innovants, et faire le lien avec la plateforme Aides-territoires.



**/ S'approprier les dispositions de la LOM**

La loi d'orientation des mobilités crée de nombreuses nouvelles dispositions permettant d'améliorer les mobilités du quotidien dans tous les territoires. Une foire aux questions, plusieurs guides, des fiches thématiques, l'accès aux décrets d'application, permettent de disposer d'une connaissance précise et fiable des outils qui sont mis à disposition par la loi.



**/ Faciliter la passation de marchés publics**

Une banque de données consultable en ligne capitalise plusieurs milliers de documents de marchés publics, pour tout type de marchés en lien avec la mobilité.



**/ S'inspirer d'expériences réussies**

Une plateforme collaborative est mise disposition pour partager des bonnes pratiques, des exemples de projets réussis et des retours d'expériences.

## MINI GLOSSAIRE

### / France Mobilités

France Mobilités est une démarche partenariale et collective conçue pour soutenir l'expérimentation et le déploiement de projets concrets répondant aux besoins de mobilité de nos concitoyens. Elle est ouverte à tous les acteurs de la mobilité.

### / Transport à la demande

Le transport à la demande est un mode de transport public soumis à une réservation préalable, qui doit être passée plus ou moins longtemps à l'avance.

**/ Vulnérabilité des ménages** se définit comme une situation actuelle non précaire mais qui y tend en cas de crise ou choc.

+ SUR

### / [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

Rubriques Mobilités

### / consultez le site France Mobilités

[www.francemobilités.fr](http://www.francemobilités.fr)

## LE CEREMA VOUS ACCOMPAGNE

/ Le Cerema accompagne les territoires par une expertise pluridisciplinaire dans, notamment :

- les diagnostics de territoire ;
- l'animation des démarches locales et l'association des différents acteurs, notamment les citoyens ;
- l'élaboration des documents de planification ou de stratégie ;
- la mise en place et l'évaluation des solutions de mobilité.

## CONTACTS

@ Cerema territoires et ville  
[mobilites@cerema.fr](mailto:mobilites@cerema.fr)

## LE CEREMA, C'EST QUOI ?

Le Cerema est un centre public de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaire. Exerçant son activité au plan national et territorial, il accompagne les collectivités dans la réalisation de leur projets, notamment sur les champs de l'aménagement, l'urbanisme, la mobilité, les transports, l'énergie, le climat, l'environnement et la prévention des risques.



/ La mobilité dans les territoires peu denses - Un défi pour la cohésion et l'égalité des territoires - Collection Le P'tit Essentiel. Achevé d'imprimer : août 2021. Dépôt légal : août 2021. ISSN : 2680-3658. Éditions du Cerema, Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand, CS92803, 69674 Bron Cedex. Imprimeur : Jouve-Duplprint - 1 rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne - Tel: +33 (0)2 43 08 25 54. Auteur : Cerema. Contributeurs : Gérôme Charrier, Cécile Clément et Isabelle Mesnard (Cerema). Mise en page : Cerema DSC, Pôle édition et valorisation des connaissances. Photos : couverture, pages 2, 4 et 6 : Terra.